



# Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie

**1. Vous êtes agent de l'État, en poste en Île-de-France en administration centrale (hors DGAC), en service déconcentré ou dans l'un des établissements figurant dans le tableau ci-dessous, votre interlocuteur est :**

Ministère de l'Écologie, du développement durable et de l'énergie  
SG – DRH – CRHAC 2  
Tour pascal B  
92 055 la Défense CEDEX

**Mail :** [secteur-logement.log.pas.crhac2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secteur-logement.log.pas.crhac2.drh.sg@developpement-durable.gouv.fr)

**Permanence téléphonique :** 01.40.81.66.91  
de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

**Accueil des agents :** de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h30

**Page intranet :** [http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/logement-a17836.html?id\\_rub=2374](http://intra.portail.e2.rie.gouv.fr/logement-a17836.html?id_rub=2374)

CEREMA : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement
IFSTTAR : Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
CNPS : Centre national des ponts de secours
AESN : Agence de l'eau Seine-Normandie
ANAH : Agence nationale de l'amélioration de l'habitat
ANCOLS : Agence nationale de contrôle du logement social
IGN : Institut national de l'information géographique et forestière
ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
VNF : Voies navigables de France
ENPC : Ecole nationale des Ponts et Chaussées

**Pour les agents de la DRIEA :**

Pour obtenir des renseignements ou des explications sur la procédure d'accès au logement, un relais d'information est assuré par la DRIEA :

- Par téléphone au 01.40.61.81.30
- Par mail : [secteur-logement.driea-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secteur-logement.driea-if@developpement-durable.gouv.fr)

**2. Vous êtes agent de l'État, en poste à la DGAC ou à Météo France, votre interlocuteur est :**

**DGAC**

Secrétariat général  
Bureau de l'action sociale – Pôle logement  
50 rue Henry Farman  
75 720 Paris CEDEX 15

Envoi des dossiers uniquement par voie postale

**Mail :** [demande-logement-social@aviation-civile.gouv.fr](mailto:demande-logement-social@aviation-civile.gouv.fr)

**Permanence téléphonique :** 01.58.09.45.62 (secrétariat)  
de 9h à 17h

**Accueil des agents :** de 9h à 17h, sur rendez-vous **uniquement**

**Page internet :** [www.alpha-sierra.org](http://www.alpha-sierra.org)

---

## **INFORMATION SUR LES RÉSERVATIONS MINISTÉRIELLES**

### **Administration centrale, hors DGAC**

L'administration centrale gère un parc de près de 1600 réservations ministérielles. Cela représente environ 150 vacances de logement par an.

Les avis de vacances sont publiés sur l'extranet PALOME :  
<http://palome2.application.developpement-durable.gouv.fr/>

Toutes les informations concernant la gestion de ce parc ministériel sont sur l'intranet : <http://intra.portail.i2/acces-au-logement-r723.html>

### **DGAC - Météo France**

Le pôle logement de la DGAC gère un parc d'environ 200 logements situés à Paris et en Île-de-France. Cela représente, selon les années, entre 10 et 15 vacances par an.

Les attributions de logements ne se font pas sur la base de candidature mais sur proposition à l'agent après étude approfondie des dossiers. Par la suite le candidat potentiel doit visiter le logement et constituer éventuellement son dossier de candidature pour passage en commission d'attribution du bailleur.